

COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept le trente juin à treize heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN, Maire.

**Etaient présents** : Mme Micheline BETAILLE ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mme Lynda PREJEAN ; Mr Maxime VERCROYSSSE ; Mme Valérie DIEMERT ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mr Jean pierre POLUS

**Absents excusés** Mme Catherine LE DAVAY qui a donné pouvoir à Mr Jean Luc JANNIN  
Mr Stéphane BIANCIOTTO qui a donné pouvoir à Mme Micheline BETAILLE

**Absents** : Mr Guillaume LEBRASSEUR

**Secrétaire de séance** : Mme Micheline BETAILLE

### **Ordre du jour**

Délibération désignant les délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs

### **Délibération désignant les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour l'élection des Sénateurs**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le vendredi 30 juin 2017 à treize heures trente

Vu le décret n° 2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,  
Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/INTA1717222C

#### **a) composition du bureau électoral.**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme PREJEAN et Mr POLUS ainsi que Mme GAUTHERON et Mme Le DIEMERT

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **b) élection du délégué**

La candidature enregistrée: Mr Jannin

M le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
  - bulletins blancs ou nuls : 1
  - suffrages exprimés : 8
  - majorité absolue : 8
- Ont obtenu :
- M. Jean Luc JANNIN : 8 voix

M. Jean Luc JANNIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

#### **c) élection des suppléants**

Les candidatures enregistrées : Mme Lynda PREJEAN, Mr Jean-Pierre POLUS, Mme Isabelle GAUTHERON

M le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 9

Ont obtenu :

Mme Lynda PREJEAN : 9 voix

Mr Jean-Pierre POLUS : 9 voix

Mme Isabelle GAUTHERON : 9 voix

Mme Lynda PREJEAN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

Mr Jean Pierre POLUS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Isabelle GAUTHERON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales

**La séance est levée à 14 heures.**

Monsieur Jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Jean Pierre POLUS

Mr Maxime VERCRUYSSÉ

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Lynda PREJEAN

Mme Valérie DIEMERT

Mr Stéphane BIANCIOTTO